

A propos d'inclusion n° 19

Scolariser un élève à haut potentiel

Le Ministère de l'Éducation Nationale a publié un Vademecum pour scolariser les élèves à haut potentiel. Un élève à haut potentiel se définit d'abord par des scores très supérieurs à la moyenne aux tests psychométriques. De tels tests sont pratiqués par des psychologues et éventuellement complétés d'autres investigations (motricité, etc). Une grille de repérage destinée aux enseignants figure en annexe du document. En général, l'appétit de connaissances, la facilité de compréhension et d'assimilation, le goût pour les situations complexes sont remarquables. Par ailleurs, de telles performances peuvent être en décalage important avec d'autres domaines. Enfin, être un élève à haut potentiel n'évite pas les troubles des apprentissages, ni le handicap, ni la difficulté sociale. Ainsi, selon les situations, l'élève peut bénéficier d'un PPRE, d'un PAP ou d'un PPS.

On estime qu'il y a un élève à haut potentiel par classe.

La scolarisation de ces élèves repose sur les mêmes stratégies que pour les autres : la différenciation pédagogique, les groupes de besoin, l'adaptation de la tâche vers davantage de complexité. Le décroisement vers les niveaux supérieurs dans certaines disciplines permet parfois à l'élève de conserver sa motivation. L'élève peut également sauter une classe en cours d'année. Cette pratique n'est pas réservée aux classes maternelles ou primaires. Un cycle peut également être raccourci : le compactage. On traite l'intégralité du cycle, mais plus rapidement. L'accélération du cursus relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Avoir de très bons résultats scolaires n'est pas une condition ; en effet, peu stimulé, un élève EHP peut voir ses performances chuter faute d'intérêt, et se révéler bien plus performant dans un environnement plus apte à le solliciter sur le plan intellectuel. Un bilan psychométrique n'est pas obligatoire pour le saut de classe. Il peut se faire de façon progressive. L'adhésion de l'élève et de sa famille à ce projet est essentielle. Un questionnaire spécifique permet de guider la réflexion :

<https://www.qadaps.fr/>

Source :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/eleves_intellectuellement_pr/ecoces_/99/4/Module_formation_EIP_268994.pdf